



Fausse facture Mutuelle

Par Celoryan

Bonjour,

Mon mari, mes 2 enfants majeurs et moi-même bénéficions de ma mutuelle d'entreprise.
Je viens d'apprendre que mon mari a eu l'énorme bêtise de faire des fausses factures d'ostéopathie au nom de tous les membres de la famille et de les envoyer à la mutuelle. La mutuelle a vérifié auprès de la praticienne et celle-ci a eu la gentillesse de nous alerter.

Je n'étais absolument pas au courant de cela et je ne sais pas quoi faire. Quelles sont les conséquences pour mes enfants, pour moi et pour mon travail ?

Pouvez-vous me conseiller ?

Merci d'avance

Par yapasdequoi

Bonjour,
Vous devriez déjà commencer par rembourser.
Ensuite la mutuelle peut décider de vous radier pour fraude.

Par Celoryan

Bonjour,

Je vous remercie pour votre réponse. Je n'ai pas encore été contacté par la mutuelle, est-ce que je les contacte dès à présent ou j'attends qu'ils se manifestent ? Vis à vis de mon employeur, comment est-ce que je dois procéder ? Je suis de bonne foi et je n'étais absolument pas au courant.

Bien cordialement,

Par yapasdequoi

A priori l'employeur n'est pas concerné.
Le montant ne doit pas être très élevé.
Proposez à la mutuelle de rembourser cette "erreur" et passez un savon au mari.

Par Prana67

Bonjour,

D'accord avec yapasdequoi. Montrez votre bonne foi en proposant à la mutuelle de rembourser avant qu'ils en fassent la demande.

Par yapasdequoi

Merci Prana67 pour votre soutien. Bonne journée à vous.

Par Celoryan

Merci beaucoup et bonne journée à tous